L'OUEST CANADIEN.

VOL. I. | EDMONTON, JEUDI, 5 MAI, 1898. | No. 14.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

J'ai lu dans la "Patrie" du 23 avril dernier le rapport d'une conférence faite à Fall River, Mass., le 22 du mois dernier, sur la Vallée du Lac St. Jean, par M. René Dupont, l'agent voyageur et le secrétaire de la Société de Colonisation du Lac St. Jean, et si les paroles du M. Dupont sont fidèlement rapportées, il est de mon devoir de relever quelques-unes des assertions de ce monsieur, qu'il me suffira, je crois, de les signaler pour en montrer toute la fausseté.

Voici les remarques de M. Dupont qui sont de nature à induire son auditoire en erreur et à nuire aux intérêts du beau district de l'Alberta.

"L'Ouest est un pays à blé, a dit M. Dupont, le Lac St. Jean aussi, mais l'Ouest n'a pas de bois, tandis que le Lac St, Jean en a en abondance." Comment M. Dupont peut-il venir faire tel avancé, comment peut-il venir tromper ses auditeurs de la sorte. Pas de bois dans l'Ouest, pas de bois dans l'Alberta, c'est trop fort, Venez monsieur l'agent voyageur de la compagnie du chemin de fer du Lac St. Jean, venez faire un petit voyage dans l'Alberta, venez sur les bords de la Saskatchewan, venez à Morinville, à Stony Plain, Beaumont, Rivière Qui Barre, St. Pierre, Fort Saskatchewan; vous verrez s'il n'y a pas de bois. Seulement à Morinville, ce printemps, il s'est coupé au-delà de 400,000 pieds de bois.

Non, M. Dupont, vous êtes dans l'erreur et nous croirons pour cette fois que vous ne connaissez pas mieux. Une autre assertion de M. Dupont, absolument dénuée de toute vérité, et de sérieux, c'est la suivante qui a trait au marché;

"Le Lac St. Jean est en outre à 2,800 milles plus rapproché du marché de Paris et de Londres que l'est l'Ouest. Pour le moment tous les produits du Lac St. Jean s'écoulent sur le marché local qui est très avantageux et qui n'est pas même suffisant encore à cause de la population toujours croissante de l'immense région."

Monsieur Dupont veut-il inférer par là que nous n'avons pas de marché ici dans l'Alberta. Et le marché de la Colombie Anglaise, et le marché des Indes, de la Chine et du Japon qui est ce que M. Dupont en fait? Est-ce que le district de l'Alberta n'est pas de 2,800 milles plus rapproché de ces marchés que le Lac St. Jean? Demandez-donc à nos cultivateurs, surtout à nos compatriotes, s'ils sont satisfaits de leur séjour ici; demandez leur s'ils voudraient retourner dans leur paroisse natale; demandez-leur en quelles conditions ils sont arrivés ici, quels ont été leurs progrès, quelles sont les perspectives de l'avenir? Vous pourrez alors, M. Dupont, et alors seulement, parler en connaissance de cause.

Non, Monsieur Dupont vous avez grandement tort sous prétexte de gagner honnêtement votre salaire comme employé de la Compagne du Lac St Jean de dénigrer notre pays, de le peindre sous des couleurs si sombre et si peu avantageuses. Le district de l'Alberta peut se comparer a n'importe lequel pays agricole du monde entier, le Lac St Jean non excepté, sous le triple rapport de la fertilité du sol, de la beauté du climat, et du marché illimité et rénumérateur a sa disposition. Nous avons l'eau le bois le charbon en abondance. Nous avons des gras paturages où l'élevages des bestiaux se fait presque sans trouble et sans dépenses. Nous avons ici des groupes nombreux de nos compatriotes dont l'importance grandit tous les jours et qui augmentent constament

Pourquoi donc vouloir deteurner nos compatriotes des Etats-Unis ou de la Province de Quebec qui veulent se faire un avenir solide pour eux et leurs enfants, de venir nous rejoindre ici pour augmenter notre nombre, notre influence national et pour nous imparer du sol.

Nous nous plaisons a croire que la Vallée du Lac St Jean offre au colon beaucoup d'avantage, mais le district d'Alberta peut souffrir la comparaison et ne mérite pas, les remarques de M. Dupont dans sa conference du 22 Avril dernier.

Bien a vous,

M. le Rédacteur

JEAN PIERRE.

LE ROLE DES CANADIENS-FRANCAIS EN AMERIQUE.

Il faut, sans relâche, dans toutes les circonstances, sous tous les prétextes rappeler aux Canadiens-français qu,ils ont une mission supérieure à renplir sur la terre d'Amérique

Leurs ancêtres n'était pas des hordes de miséreux poussés par le désespoir, et cherchant, par de-là les mers, un asile quelconque où fuir une ingrate et souvent cruelle patrie, avec l'espoir de ne jamais le revoir; ils ne sont pas venus, par centaines de mille déverser, sur des rivages hospitaliers, les contingents monstrueux de toutes les difformités morales, le fruit de toutes les misères sociales, mais ils sont venus un à un, petit à petit, par faibles groupes, comme choisis par une main avare et difficile, continuer, dans une seconde patrie, le foyer de la première. Lentement, péniblement, ils ont passé par tous les degrés de la formation, subi de longues et patientes épreuves d'une éducation mâle et semée de périls ils se sont formés avec le temps, cet auxiliaire indispensable à toute constitution virile, ils ont grandi par leur seule force native et par une sélection, en quelque sorte controlée haut, qu'aucun obstacle, aucune entrave n'a détournée de son action persistante, et aujourd'hui ils sont un peuple, oui, le seule peuple qui existe sur l'immense continent nord-américain. Seul, sur ce continent, le peuple canadien-français forme une nationalité organique, ayant des traditions déja séculaires et un passé commun; seul il a reçu le multiple baptême des nationalités distinctes et durable,s a été faconné par les lois et les principes qui les constituent, et seul, il se présente aujourd'hui comme un tout homogène, en présence de ces éléments indéfiniment variés qui composent sans la former, l'énorme population des Etats-Unis; population sans cohésion; qu'aucune éducation ne reunit dans une même âme, qu'aucune aspiration commune ne fait vibrer à l'unisson, dont aucun lien ne rassemble les éléments en un seul faisceau, si ce n'est celui de l'intérêt matériel qui les groupe sans les cimenter. De pareils éléments l'idée de la patrie est fatalement absente; ils sont livrés comme des troupeaux tendant leurs muscles à la spéculation sans entrailles, à l'exploitation barbare et brutale, au culte unique, violent et acharné du veau d'or.

Il faut rappeler aux canadiens-français que leur mission est de combattre pas à pas l'envahissement du matérialisme effréné qui ne peut conduire qu'à l'anarchie, par l'oubli des conditions spirituelles de l'homme et la perte de toutes ses croyances, et de là au despotisme, qui est le fruit naturel et direct de l'anarchie.

Il faut apprendre aux canadiens qu'ils auront pour mission, avant longtemps, de combattre le règne de la force et de la violence, où aboutit tout droit la plutocratie sans contrôle, l'abandon, en les mains de quelques milliers d'enrichis sans scrupule et sans frein quelconques, de toutes les forces vitales d'une nation. Il faut leur apprendre qu'ils auront à combattre le danger d'une tyrannie sans exemple dans l'histoire, par l'idéal, par la culture des arts, par les vertus domestiques, par l'amour du foyer qui prépare celui de la patrie, par l'esprit vraiment chrétien, et enfin, par le respect des principes et des hommes qui président à toute société régulièrement établie. Ils auront à maintenir et à protéger l'être moral contre les assauts et la prédominance de la matière brute, sous les formes trompeuses de la science et de la civilisation.

Voilà ce que sera, dans un avenir prochain, la mission des canadien-français en Amérique. Ils n'y failliront pas parcequ'ils la sentent en eux et comprennent qu'ils pourront l'accomplir un jour, malgré leur petit nombre au sein de l'immense agglomération d'hommes de toutes les races qui composent la population des Etats-Unis. Partout, leur nationalité progresse, grandit de plus en plus, dans les provinces maritimes, dans les Territoires du Nord-Ouest, sans compter la province de Québec qui est leur domaine propre. S'ils n'ont pas la force qui nait du nombre, ils ont celle de l'unité, de l'homogénéité, de la communauté de race et d'aspirations, force indestructible qui, seule, constitue les nationalités qui ont survécu à toutes les déchéances, à tous les effacements, à toutes les défaites, à toutes les oppressions et à tous les jougs de l'étranger.

ARTHUR BUIES.



CONTRAT DE MALLE.

Des soumissions cachetées adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le premier jour de Juillet prochain (1898), pour le transport des malles de Sa Majesté d'après un contrat proposé pour quatre ans toutes les quatre semaines, dans chaque direction, entre le Lac la Biche et Whitford, à partir du premier d'Août prochain.

Le transport à être fait dans un véhicule convenable, en passant par le Lac Poisson Blanc et le Lac la Selle, la distance calculée dans chaque direction étant de 105 milles.

Les malles devront laisser le Lac la Biche tous les quatrièmes lundi à 8 00 a.m. et arriver à Whitford le mercredi suivant à 12.00, midi. Laisser Whitford le même jour à 5.00 p.m., ou aussitôt après l'arrivée de la malle du Fort Saskatchewan, et arriver au Lac la Biche le vendredi suivant à 6.00 p.m.

Le Département des Postes ayant établi un fonds de guarantie pour couvrir les pertes résultant des fautes de ses officiers et employés, non autrement guaranties, lequel fonds est créé par des contributions prélevées sur tels officiers et employés, chaque soumissionnaire est notifié par les présentes que le Département déduira du prix du contrat payable en vertu du contrat pour lequel des soumissions sont demandées, une somme égale à un pour cent par an du prix du contrat. La somme ainsi déduite sera versée dans dans le dit fonds de garantie et deviendra le propriété de la couronne. L'attention des soumissionnaires en offrant leurs soumissions est en conséquence spécialement attirée sur cette condition, afin qu'en calculant le montant de leur soumission ils y incluent une somme égale à la dite déduction de un pour cent par an sur le montant pour lequel ils sont en position de contracter.

Des avis imprimés contenant plus amples informations tant qu'aux conditions du contrat proposé peuvent être consultés et des formules de soumission peuvent être obtenues aux Bureaux de Poste sur la route et à ce bureau.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, 22eme jour d'Avril, 1898.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.



L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions ur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 5 Mai, 1898.

QUEBEC---REGINA.

Autant le premier de ces mots signifie reconnaissance compleête du droit imprescriptible des minorités et des parents à contrôler l'éducation de leurs enfants, autant le dernier est, pour nous, catholiques des Territoires du Nord-Ouest, synonime d'injustice, de violation de nos droits les plus chers, et d'ingérence de l'Etat dans les matières de l'éducation.

En effet, dans cette vaillante province de Québec, la minorité protestante contrôle absolument l'enseignement de ses coreligionnaires; l'éducation de la jeunesse et tout ce qui y a trait, est du ressort de la section protestante du conseil d'instruction publique, qui, elle a le choix des livres, des examinateurs pour nommer les instituteurs, le contrôle et la réglémentation de ses examens, la nomination des inspecteurs et, en un mot, tout ce qui a trait à l'organisation des écoles de la population protestante dans toute la province. Dans cette matière de l'éducation, l'Etat n'intervient que pour mettre en effet et exécution les décisions de chacune des deux sections du conseil de l'instruction publique, et pour payer les subventions accordées par la législature. Voilà tout son rôle et aussi longtemps que Québec tiendra l'éducation à l'abri de la politique et de l'esprit de parti, les progrès de l'éducation du peuple ne se ralentiront pas, au contraire.

Pourquoi donc, la population catholique, canadienne-française ne jouirait elle pas dans les plaines de l'Ouest des mêmes droits, des mêmes libertés, des mêmes prérogatives que nos frères protestants se voient accorder par nos nationaux de Québec?

Pourquoi donc nos coreligionnaires n'ont-ils pas le contrôle absolu de leurs écoles que nos freres protestants exercent sur leurs écoles dans la province de Québec? Ne sommes-nous pas leurs égaux? Ne sommes-nous pas aussi capables qu'eux de donner à nos enfants une éducation solide, morale, qui, non-seulement, les préparera à la lutte de la vie, mais aussi en fera de bons et utiles citoyens? Ne sommes-nous pas de bons, fidèles et loyaux sujets de sa Majesté Britannique? Ne sommes-nous pas les découvreurs de ce pays de l'Ouest? Nos missionnaires n'ont-ils pas été les premiers à pénétrer dans le pays, à évangéliser les populations indiennes? N'est-ce pas le courage et la valeur de nos compatriotes qui ont ouvert à la civilisation ces immenses prairies de l'Ouest? Oui tout cela est vrai, personne ne peut le nier et l'histoire impartiale dira que nos compatriotes ont été les vrais pionniers, les vrais découvreurs de ce pays.

Pourquoi donc nous retirer d'une main ce que l'on nous donne de l'autre? Pourquoi donner à un simple fonctionnaire une autorité si grande et une responsabilité si énorme? Pourquoi enfin, le conseil de l'instruction Publique délègue-t-il à M. Goggin, le pouvoir suprême dans les matières de l'Education? Pourquoi les catholiques ne sont-ils pas représentés au Conseil de l'instruction Publique? Pourquoi l'ordonnance de 1892 a-t-elle aboli l'ancien Bureau d'Education, les deux section catholique et protestante pour mettre l'Education sous le controle de l'Executif de la Legislature de Regina. Peut-on nous donner les raisons de ces changements? Non, on ne nous les donnera pas,on se contentera de continuer à nous priver de l'exercice de nos droits, de nos prérogatives, dans l'espérance sans doute que, lassés par la lutte, par les tracesseries gouvernementales nous abandonnions nos retranchements. Qu'on se rassure s'il faut lutter, nous lutterons. et si nous restons unis, si nous mettons toutes nos forces nationales religieuses à l'unissons, nous finirons par triompher de nos adversaire et ce jour la, n,est pas éloigné.

NOS BUAREUX PUBLICS.

Le gouvernement fédéral qui, de concert avec les compagnies de chemin de fer, de télégraphe, a depuis plusieurs années complêtement ignoré les besoins de notre district, commence enfin à ne nous plus considérer comme quantité négligeable et à nous donner une part des faveurs ministé. rielles.

Le pont d'Edmonton qui se construit actuellement n'est que le commencement d'une série de travaux publics qui seront éxécutés avant longtemps à Edmonton et qui contribueront à donner plus d'importance à notre ville, et d'accomodation au public.

Edmonton est certainement au début d'une ère de prospérité, et de progrès—l'attention du pays tout entier est dirigée de notre côté, les hotels sont remplis litéralement de voyageurs les compagnies du chemin de fer ne peuvent suffire au transport du fret.

Le gouvernement fédéral se rend compte de ces progrés et d'après nos informations se prépare à nous gratifier de bureaux publics, c'est-à-dire d'un bureau de poste, d'un bureau des douanes plus convenable et plus en rapport avec nos besoins que ceux que nous avons maintenant.

Notre bureau de poste est devenu presqu'inaccessible à l'heure de l'arrivée des trains ; il est de même pour le bureau des douanes.

Que le gouvernement agisse donc sans tarder, qu'il gratifie la ville d'Edmonton de bureaux publics spacieux, éclairés, plus aisé d'accès, plus en rapport enfin avec l'importance toujours croissante de notre ville, de sa population et de ses ressources et s'attirera les sympathies et la reconnaissance du public.

NOTRE. HOPITAL.

Nous lisons dans le Bulletin du 2 Mai, la correspondance suivante:

Edmonton 30 Avril 1898.

M le Rédacteur du "Bulletin"

Ayant lu un article dans le "Plaindealer" d'Edmonton Sud disant que les patients de la salle publique de cet établissement (l'hopital) ne recevaient pas de bons soins, une nourriture convenable, ni même suffisante, je prends la liberté de vous écrire cet article espérant que vous trouverez place pour lui dans les colonnes de votre journal. J'ai été retenu par la maladie dans la salle publique du 2 Octobre au 23 d'Avril. J'affirme que ceux qui prétendent n'avoir pas eu de nourriture suffisamment ni de bons soins à l'Hopital disent une fausseté atteudu que de meilleurs soins ne peuvent être donnés et que la nourriture est aussi bonne que celle fournie par aucun hotel d'Edmonton et en quantité très suffisante.

Je demeure,
Votre etc.,
H. B. Bass.

L'article du "Plaindealer dont il est question dans la correspondance ci-dessus a complétement échappé à notre attention et si l'OUEST CANADIEN n'a pas relevé avant aujourd'hui les remarques inconsidérées de notre confrère de la rive Sud, nous allons essayer de le faire aussi brièvement que possible.

D'abord, nous prétendons que le "Plaindealer" se devait à lui-même, et devait à ses lecteurs, avant de porter ses accusations, de demander aux autorités de l'hôpital une enquète sur les faits, et si le résultat de l'enquête eût démontré, à toute évidence, la vérité ou la probabilité des accusations, alors le devoir du "Plaindealer" était tout tracé, d'attirer l'attention des autorités compétentes sur l'état de choses existant, afin d'y porter remède.

Au lieu de cela, le "Plaindealer" a cru devoir attaquer, sans mettre les soeurs hospitalières en position de donner une version de toute l'affaire, de rétablir les faits sous leur vrai jour et de démontrer victorieusement que l'hopital d'dEmonton, sous la direction actuelle peut être avantageusement comparée à toute institution du même genre dans les Territoires.

Pour nous, nous croyons que les Reverondes Soeurs qui sont en charge de l'hopital, remplissent à la lettre toutes leurs obligations vis-à-vis le public et même plus et que ce n'est pas le "British Fair Play" qui animait le "Plaindealer" lors qu'il condamnait l'administration de l'hopital sans fournir aux hospitalières l'occasion de se défendre et de prouver la fausseté et l'inanite des accusations portées contre elles.

Ce n'est pas là de la franchise, du véritable esprit public, ce n'est pas là le role de la bonne presse, c'est le fait de quelques personnes intransigeantes mal intentionnées et le "Plaindealer" a eu tort de se mettre à la remorque de ces gens là.



Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions pour provisions, éclairage de la Police à cheval," à aucun des endroits suivants, savoir : Régina, Maple Creek, Lethbridge, McLeod, Calgary, Fort Saskatchewan, Battleford et Prince Albert, pour l'année fiscale commençant le premier Juillet 1898," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, le 16 Mai, 1898.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requises en s'adressant à l'officier commandant au Fort Saskatchewan ou à Edmonton.

On ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisé.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.



L'OUEST CANADIEN.

FERMES GRATUITES POUR DES MILLIONS DE COLONS

200 MILLIONS

D'acres de Terre a Ble et a Paturage a Coloniser au Manitoba et au Nord-Ouest Canadien.

Sol profond, bien boisé, bien arrosé, et le plus riche du monde ; d'accès facile par chemin de fer. Blé : proportion, trente minots par acre, moyennant une bonne culture. La grande zône fertile : les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan et de la rivière la Paix, et les vastes plaines fertiles. D'immenses étendues, propres aux grains comme aux fourrages, les plus considérables (encore inoccupées) qu'il y ait au monde. Richesse minière incalculable : or, argent, fer, cuivre. sel, pétrole, etc., etc. Immenses couches de charbon. Approvisionnement inépuisable de combustible à bon marché.

Le gouvernement canadien concède Gratuitement des Fermes de 160 Acres à tout adulte masculin âgé de dix-huit ans et à toute personne du sexe féminin qui est à la tête d'une famille, à condition de résider sur cette ferme. Il offre ainsi une existence indépendante à tous ceux qui, ayant peu de ressources pécunières, possédent cependant l'énergie suffisante pour coloniser.

Le climat le plus sain du monde.

Pour tout renseignement concernant l'octroi de fermes gratuites s'adresser

Au secrétaire
du Département de l'Intérieur,
(Division de l'Immigration,)
Ottawa, Canada.

ou l'Abbé Morin, Ptre,
Bureau de Colonisation, Montréal, P. Q.

AVIS.

Nous conseillons fortement à tous nos compatriotes qui ne sont pas en règle avec le bureau des Terres du district d'Alberta et d'ailleurs, au sujet de leurs "Homesteads" d'être sur leurs gardes, car le département de l'Interieur a décidé de sévir contre les negligents et contre ceux qui ne veulent pas profiter des avantages qu'on leur a donnés et qui nuisent beaucoup au progrès et à la colonisation du district. Avis à qui de droit.

NOTES LOCALES.

La compagnie de théatre Orris Ober de Winnipeg, donnera, durant toute la semaine prochaine, à commencer de lundi soir, une série de représentations à la salle Robertson. Les journaux de Winnipeg font beaucoup d'éloges du talent des acteurs de la compagnie dont nous publions l'annonce dans une autre colonne.

M. Archambault, de la Canada Mining &Trading Co. (Ltd) de Montréal, dont le gérant Hogmard a disparu emportant les fonds de la compagnie, est maintenant à l'emploi de M. Neville White, le propriétaire de l'Hôtel Queens, de cette ville.

M. Oswald Chaput, parti d'Edmonton le 20 Février dernier pour se rendre aux terrains miniers du Yukon, est revenu ici samedi dernier et a pris le train de mardi en destination de Montréal. Il s'est rendu, dit-il, jusqu'au Fort St. John et jusque là le chemin est avantageux. Comme M. Chaput se rendait au Yukon, surtout pour acheter des "claims," il n'a pas voulu courir le risque de perdre beaucoup de temps à se frayer un chemin et il est retourné sur ses pas. M. Chaput nous a donné des nouvelles des partis Hétu, Doherty, Lefrançois, Desforges, qui se préparent à faire le voyage par eau. Le gouvernement a là une belle occasion de se faire beaucoup de popularité en envoyant un parti d'ingénieurs pour les travaux d'exploration préliminaires à la construction de la route d'Edmonton aux terrains miniers et nous avons confiance qu'il ne faillira pas à la tâche.

Des nouvelles de tout le district nous disent que les semences sont presque terminées et se font dans de bonnes conditions. Le temps se maintient beau depuis quelques semaines et nos cultivateurs en profitent.

Près de 700 immigrants Galiciens sont arrivés ici dimanche dernier et le département des terres va probablement les diriger vers Edna et Beaver Creek, où leurs compatriotes sont déjà établis en grand nombre. Tous possèdent quelqu'argent, et une fois acclimatés, seront de bons colons. Tous sont des catholiques.

Nos compatriotes des États-Unis nous arrivent constamment par groupes de trois ou quatre familles à chaque train. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue, et nous serons [illegible] de leur donner toutes les [illegible] utiles ou nécessaires.

La représentation de "Confusion," au profit de l'hôpital, aura lieu vendredi et samedi soir à la salle Robertson. Les porteurs de billets sont avertis.

Mde F. X. Paré est arrivée à South Edmonton lundi soir et est allée immédiatement rejoindre son mari a Beaumont, où il est installé sur la ferme d'Etienne Fouquette.

ST. ALBERT.

M. l'abbé Ethier sera reçu prêtre lundi le 30 Mai courant par Mgr. Grandin à la cathédrale St. Albert. La cérémonie de l'ordination d'un prêtre est une des plus belles et des plus touchantes de l'Eglise catholique.

Madame Délisle, épouse de M. Napoléon Délisle est en route pour venir rejoindre son mari qui est arrivé ici le 27 mars dernier et qui est établi sur la ferme Cunningham.

MORINVILLE.

La Société St. Jean-Baptiste de Morinville se prépare à fêter avec éclat la fête nationale. Toutes les paroisses canadiennes-françaises seront représentées.

La compagnie de moulins de Morinville a reçu le moulin qu'elle avait acheté il y a deux mois. Le moulin est installé et fonctionne admirablement. La compagnie fera certainement d'excellentes affaires et sera pour la localité un élément de progrès sûr et durable.

Les semences sont à peu près terminées et tout s'annonce bien pour une belle récolte.

M. Labrie, père, ira établir un ranch au Lac Blanc, 15 milles en deça du Lac Ste. Anne.

Les feux de prairies ont fait de grands ravages, M. Louis Boissonneault a vu sa grainerie, ses étables ses batiments détruits et près de 150 minots de grains de semence.

STONY PLAIN.

Nos compatriotes de Stony Plain et tous les catholiques sont unis dans leur efforts pour élever et terminer leur église cet été; dans ce but ils sont à organiser un pique-nique général pour le 24 Mai, fête de la Reine.

Le lieu du rendez-vous est à un mille et demi seulement du bureau poste de Spruce Grove. Le comité, puissamment aidé par la bonne volonté de tous, fera tout en son pouvoir pour recevoir dignement les nombreux visiteurs attendus. Il y aura place pour tous, que tous viennent donc, car sans distinction ils sont cordialement invités. Ce sera à la fois passer agréablement une journée de repos et faire une bonne œuvre.

La semaine dernière le Bulletin faisait remarquer que l'on ne s'occupait guère des feux de prairies. Il eut mieux valu s'en occuper, car depuis lors ils ont fait parler d'eux. Sur la Réserve Indienne de Stony Plain et aux alentours tout est noir. Plusieurs étables sont détruites et des clotures en grand nombre. Les MM. Larue et Laperle, nouvellement arrivés ont du passer une nuit à protéger leurs bâtiments contre l'élément destructeur. La mission Catholique aussi a subi quelque dommage. Il est temps, et plus que temps, pour la police de faire son devoir; avec un peu de bonne volonté il eut été facile de découvrir les coupables.

Le jeune bébé de M. Sam Eccles a failli mourir la semaine dernière d'une forte attaque de bronchite il est maintenant rétabli.

Notre ami M. Gédéon Lacoste a relevé aussi d'une maladie qui l'a retenu à la maisons pendant quelque jours.

Le mariage de Delle Minnie Johnson a M. Stuart à été célébré la semaine dernière. Nos félicitations.

NOUVELLES DE QUEBEC.

MONTRÉAL, 28 Avril.

Tom Nulty, le fameux meurtrier de Chertsey, condamné à mort et attendant la date fatale du 20 mai, ne paraît pas du tout résigné à mourir. Tout dernièrement il méditait le plan d'assommer le géolier Turcotte et toute la famille. Il aurait réussi sans l'indiscrétion d'un de ses compagnons de cachot auquel il s'était ouvert. Le plan était bien combiné et M. Turcotte peut dire qu'il l'a échappé belle.

Monseigneur Langevin, le digne champion des écoles catholiques du Manitoba, est satisfait des efforts du premier ministre fédéral pour arriver à une solution equitable de la difficile question scolaire. Sir Wilfrid Laurier est certainement bien disposé, il n'y a que ceux qui ne le connaissent, qui ne l'approchent pas, qui sont payés pour le décrier, qui ne conviennent pas du travail que cet homme a dû faire pour apaiser le fanatisme des farouches méthodistes du Manitoba, et les amener à faire des concessions que nos coreligionnaires peuvent honorablement accepter.

Le temps est aux évasions. Le meurtrier de Laplante, Guillemain, attendant son procès dans la prison de St. Hyacinthe, s'est évadé avec un compagnon. Des recherches ont été faites pour retrouver les fugitifs, et on nous apprend qu'il vient d'être arrêté près de St. Hilaire dans une cabane à sucre, où il s'était réfugié. Dans la province de Québec il y a quelque chose de défectueux dans l'administration des prisons, soit les murs, soit les géoliers, soit les gardiens.

Mgrs. Langevin Grouard et Legal, et les Révds Pères Mérer et Bellivaire sont partis de Montréal pour Portland en route pour l'Europe. Aux illustres voyageurs nous souhaitons une heureuse traversée et un prompt retour au Canada.

La population de Québec est dans la jubilation, le ministre des travaux publics a solennellement promis que le pont sur le fleuve, en face de Lévis, depuis si longtemps promis, étant impatiemment désiré, sera construit sous peu.

L'abbé Morin est arrivé à Montréal de retour du Nord-Ouest. Il retournera à Edmonton dans le cours du mois de juin.

George Laliberté, cultivateur de St. Damase, comté de Berthier, s'est suicidé dans un moment de dérangement en se tirant un coup de fusil au moyen d'une baguette. Le malheureux laisse deux petits orphelins ; il était veuf depuis le mois de janvier dernier. Il avait fait ses Pâques le Jeudi Saint.

On ne parle que de guerre. Les journaux d'ordinaire si ardents en politique ne nous entretiennent que de flottes, canons, soldats, mitrailles, etc. En général le sentiment canadien est du côté des Espagnols, et de fait, Oncle Sam, qu'allais-tu faire dans cette galère ?

MARCHE.

EDMONTON, Mai 5.

Blé	60c
" de semence	70 à 75c
Avoine	27 à 30c
" de semence	34c
Foin, la tonne	9 à $10
Foin pressé	14 à $15
Œufs, la douzaine	15c
Beurre frais	20 à 22c
Patates, le minot	20c
Poulets, la lb	8c
Dindon	$12\frac{1}{2}$c
Cochons, vivants	$4\frac{1}{2}$
Bœuf, "	3 à $3\frac{1}{2}$c
Mouton, "	$3\frac{1}{2}$ à 4c
Charbon, livré à domicili	$2 à 2.50

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à $10\frac{1}{2}$h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7h p m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à $10\frac{1}{2}$h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLENT A L'OUEST.

De Montrérl aux endroits suivants

Winnipeg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Prince Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D'EFFETS DE COLONS.

De Montréal aux endroits suivants pour un char :

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tariff des endroits ci-dessus mentionnés. pour la section de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de frêt, il faut ajouter dix piastres.

MGR. BEGIN.

Nous empruntons à un confrère québecois ces notes biographiques sur Mgr Bégin, le successeur de Son Eminence le cardinal Taschereau à l'archevêché de Québec:

"Comme tant d'autres renommés évêques, Mgr Bégin a fui les honneurs. Trop intelligent pour ne pas comprend les charges redoutables l'épiscopat et assez humble pour les appréhender, il n'a accepté qu'à regret de monter d'abord sur le siège épiscopal de Chicoutimi, puis, peu de temps après, de devenir coadjuteur de son Eminence le cardinal Taschereau. Et si d'un côté sa modestie n'a pu le soutraire aux volontés formelles du St-Siège, de l'autre il a su par sa science, sa prudence et ses rares vertus, se montrer éminemment digne de la haute confiance qui lui était témoignée.

"Au physique, Mgr Bégin est grand, d'une prestance noble et grave; figure fortement empreinte des traces de l'étude et de la pensée; front large et ouvert; œil noir à la fois doux et vif, dénotant une volonté maitresse d'elle-même et capable au besoin de dominer une situation. Au moral, l'archevêque de Quebec, possède une âme d'apôtre, un des esprits les mieux doués de tout le Canada; c'est un théologien éminent et un fin lettré.

"Il se distingua de bonne heure prr ce talent souple et facile qui le plaça d'emblée au premier rang soit pendant le cours de ses études classiques faites au séminaire de Quebec, soit dans ses études théologiques de Rome qui lui conquirent le titre de locteur en théologie de l'Université Grégorienne. Devenu professeur à l'Université, il illustra les chaires de théologie domatique et d'histoire par un enseignement digne des grandes universitée autopéennes.

"Monseigneur Bégin a composé plusieurs ouvrages d'apologétique chrétienne, remarquables traités où les charmes et l'élégance du style le disputent à l'érudition et à la solidité de la doctrine. Quelques-uns de ses ouvrages ont mérité l'honneur d'une traduction anglaise.

"Nous tenons spécialement à mentionner la "Sainte Ecriture" et la "Rèale de Foi," livre d'un grand mérite où l'auteur démontre avec une merveilleuse clarté le rôle et les caractères d'une règle de foi, exclut tout systeme religieux basé sur la raison individuelle et l'autorité faillible de l'homme, et conclut à la nécessité d'une église enseignante et d'une autorité infaillible chargée d'interprêter la parole de Dieu.

"Malgré ces beaux travaux dogmatiques et polémiques, nous savons qu'une préférence marquée portait plutôt Mgr. Bégtu vers les sciences historiques. Nous dirons plus: ses connaissances aussi vastes que solides en cette branche du savoir humain, son amour persévérant de l'étude et l'élévation synthétique de sa pensée eussent valu au Canada une Histoire Universelle de l'Eglise d'une très-haute valeur, si les frais d'impression d'un ouvrage d'une telle étendue n'eussent effrayé l'auteur déjà parvenu, croyons-nous, à la moitié de son travail. L'Université Laval a pu bénéficier pendant plusieurs années des recherches historiques si intéressantes et si judicteuses du savant professeur.

"C'est sans doute en étudiant l'histoire du catholicisme, c'est au contact des grands docteurs et des saints pontifes dont notre religion s'honore que Mgr. Bégin a puisé ce zèle pour l'Eglise, pour la pureté de sa doctrine et la défense de ses droits, qui est le propre des âmes élevées, et qui marque d'une façon si admirable les débuts de l'éminent prélat dans la carrière épiscopale."

LE NUMERO 13.

On raconte dans les milieux militaires anglais une histoire bien faite pour épouvanter les esprit superstitieux.

Il y a quelques jours, des officiers intéressés dans une partie de polo avaient pris rendez-vous pour déjeuner ensemble. Ils étaient quinze, mais au dernier moment, deux des convives s'excusèrent. On bavarda sans y prendre garde jusqu'au dessert. A ce moment un capitaine des dragons gardes se leva et porta la santé des absents en ajoutant:

"Nos chers camarades ne se doutaient certes point qu'ils nous laisseraient treize à table. J'espère bien que cette petite aventure n'est pour préoccuper aucun de nous. Cependant comme il faut toujours prévoir les défaillances des esprits forts, je vous rappellerai que de tous les convives menacés, celui-là doit inévitablement mourir dans l'année qui le premier s'est levé de table. C'est pour cela que vous me voyez debout. Maintenant que j'ai attiré sur ma tête tout ce que le sort pouvait nous réserver de redoutable, je compte que chacun de vous dormira tranquille."

Une heure après le capitaine de dragons remontait à cheval, était désarçonné dans un saut de mouton, jeté contre une borne de la route, avait le crâne fendu et mourait sur le coup.

UNE BONNE ANECDOTE.

Le curé d'une église de campagne était fort ennuyé, le dimanche, parceque toutes les femmes, à chaque nouvel arrivant, tournaient la tête, interrompaient ainsi le sermon.

Il s'avisa du plan suivant· Le dimanche arrivé, après être monté en chair il dit:

—Afin que personne n'ait besoin de tourner la tête, je dirai le nom des personne qui entreront dans l'église pendant le sermon

Et il commença à prêcher:

Mes très chers frères, en ce temps-là —le fermier Jacob et sa femme—Jésus dit à ses apôtres—Mlle Legrand—Je vous dis en vérite —Mme Brun et son bébé—celui mangera de ma—M. et Mme Lacroix, avec un nouveau chapeau.

Il s'aprçut de sa faute et allait se reprendre, mais il était trop tard toutes les femmes tournèrent la tête pour voir et critiquer le nouveau echapeau.

—Pour la première fois récemment un membre de la famile Rotschild a traversé le seuil du Vatican, et a été reçu en audience privée par le Saint-Père. La personne en question est devenue catholique, à l'occasion de son mariage au prince de Wagram, petit-fils du fameux maréchal Berthier, nommé prince de Wagram par le Grand Napoléon, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la bataille de Wagram.

Nous dédions à nos gouvernants l'extrait suivant d'un de nos échanges:

"Tous les dix ans, le ministre de l'agriculture procède, en France, à une enquete qui a pour but non seulement de dénombrer et de classer les éléments de la production agricole, mais encore de mettre en lumière les causes diverses qui ont pu influer sur le développement ou le relentissement de cette production, En vue de la préparation de ce travail, l'administration dresse des questionnaires qui doivent être remplis dans chaque canton par une commission spéciale composée de personnes offrant toutes les garanties d'instruction et de compétence dans les questions agricoles.

Le concours des membres des commissions cantonales est gratuit et le ministère de l'agriculture n'a d'autre moyen de reconnaitre leur zèle que de décerner des distinctious honorifiques.

755 lettres de félicitations et 1,284 médailles ont été décernées aux membres des commissions cantonales chargées d'exécuter la statistique agricoles de 1895.

Afin de compléter ces récompenses par l'attribution d'un certain nombre de décorations aux collaborateurs les plus méritants de l'administration, un décret décide que dix croix d'officiers et quatre-vingt croix de chevalier du Mérite agricole pourront être conférées à titre exceptionnel et en dehors du contingent normal fixé par l'article 2 du décret du 27 juillet 1896."

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnie, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps politique, et incorporés sous la clause de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera: "La Compagnie d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton, Limitée,"

Le but pour lesquels l'incorporation est demandée, est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des presses à imprimer et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure.

La principale place d'affaires dans Territoires, sera Edmonton, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cents piastres ($2,500) divisé en deux mille cinq cents parts d'un dollar chacun.

Les noms et adresses des réquérants sont:

Frédéric Villeneuve, Avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gérant,
Jean-Bte Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta.
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montreal,

Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 24 Février, 1898.